

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet Le Nay – Técou BP 80133 81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Accord-cadre à marché subséquent pour la prestation d'études urbaines pré opérationnelles dans le cadre du PLU intercommunal sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Type d'accord-cadre de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Forme des marchés subséquents : Marchés à tranches.

Lieu principal d'exécution : le territoire de la communauté d'agglomération

Code NUTS : FRJ27

CPV principal : 71241000-9 : Études de faisabilité, service de conseil, analyse.

Lots n°1 et 2 : CPV principal : 79311000-Service d'étude

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix mixtes.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 : Elaboration d'étude pré-opérationnelle englobant l'ensemble du tissu urbain de la commune

Lot n°2 : Elaboration d'une étude pré-opérationnelle sur un quartier/secteur spécifique de la commune

Concernant le lot n°1: Elaboration d'étude pré-opérationnelle englobant l'ensemble du tissu urbain de la commune :

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 310 000 euros HT.

Concernant le lot n°2 : Elaboration d'une étude pré-opérationnelle sur un quartier/secteur spécifique de la commune :

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 160 000 euros HT.

Les marchés subséquents donnent lieu à des tranches :

Concernant le lot n°1 : Elaboration d'étude pré-opérationnelle englobant l'ensemble du tissu urbain de la commune :

- Tranche ferme « Etude urbaine globale » : Elaboration d'étude pré-opérationnelle englobant l'ensemble du tissu urbain de la commune.
- Tranche optionnelle n°1 : Programmation urbaine sur le(s) secteur(s) identifié(s) stratégique(s),
- Tranche optionnelle n°2 : Accompagnement concertation auprès de la population.

Concernant le lot n°2 : Elaboration d'une étude pré-opérationnelle sur un quartier/secteur spécifique de la commune :

- Tranche ferme « Etude urbaine de secteur » : Elaboration d'une étude pré-opérationnelle sur un quartier / secteur spécifique de la commune.
- Tranche optionnelle n°1 : Accompagnement concertation auprès de la population.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : Appel d'offres

Critères d'attribution pour l'accord cadre pour les 2 lots

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 30 sur 100 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 70 sur 100 points.
 - 2.1. Sous-critère Compétence du bureau d'études et moyens humains (composition et références de l'équipe, moyens matériels, mesures pour réduire l'impact sur l'environnement) pondéré à 15 sur 70 points.
 - 2.2. Sous-critère Compréhension du contexte (hypothèse de travail en lien avec l'appréhension du contexte) pondéré à 15 sur 70 points.
 - 2.3. Sous-critère Méthodologie proposée et innovation des outils (modalités, gestion des différences compétences, planning proposée) pondéré à 40 sur 70 points.

Critères d'attribution du marché subséquent de l'accord cadre

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 30 sur 100 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 70 sur 100 points.

2.1. Sous-critère Compétence du bureau d'études et moyens humains (composition et références de l'équipe, moyens matériels, mesures pour réduire l'impact sur l'environnement) pondéré à 15 sur 70 points.

2.2. Sous-critère Compréhension du contexte (hypothèse de travail en lien avec l'appréhension du contexte) pondéré à 15 sur 70 points.

2.3. Sous-critère Méthodologie proposée et innovation des outils (modalités, gestion des différences compétences, planning proposée) pondéré à 40 sur 70 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 23-32-AOPI

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2024

Date limite de réception des offres : 08/02/2024 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un accord-cadre renouvelable.

Informations sur les reconductions : Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Service pour renseignements sur recours

Tribunal administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31000 Toulouse CEDEX 07

Tél: 0562735757

Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr